



Hébergement d'urgence des femmes victimes de violences conjugales remis en question

Aujourd'hui, la situation de l'hébergement des femmes victimes de violences conjugales est alarmante à Toulouse



Les pouvoirs publics en Haute-Garonne ne garantissent plus la mise à l'abri inconditionnelle et durable des femmes victimes de violences conjugales.

Depuis plusieurs mois, du fait des orientations politiques actuelles, des femmes, certaines accompagnées d'enfants, ont été informées de la fin de leur hébergement à l'hôtel, sans qu'aucune solution alternative ne leur soit proposée.



Par ailleurs, les conditions d'accès à une mise à l'abri en urgence sont de plus en plus restrictives.

Jusqu'à présent, les femmes en demande d'une mise à l'abri dans un contexte de violences conjugales contactent le 115 qui, le plus souvent, oriente vers les nuitées hôtelières.

Quelle que soit la situation de ces femmes, le recours à un hébergement à l'hôtel se produit faute de solution d'hébergement adaptée et sûre pour soutenir leur parcours de sortie des violences conjugales.

Cette menace sur les nuitées hôtelières expose les femmes, et leurs enfants, à se retrouver à la rue ou à retourner au domicile avec l'auteur des violences.



Elles sont prises dans un parcours chaotique cherchant un abri de fortune : un hall d'aéroport, une cage d'escalier, un parc public, des rencontres malveillantes... les exposant à d'autres violences et renforçant leur situation de vulnérabilité et d'insécurité. On sait qu'après un an passé à la rue, 100% des femmes ont vécu un viol (rapport du Sénat Femmes sans abri, la face cachée de la rue - 2024).



D'autres femmes vont être contraintes à rester au domicile et continuer à subir les violences de leur partenaire faute de garantie sur une mise à l'abri en urgence par le 115.

Ces décisions remettent en question l'inconditionnalité et la continuité de la mise à l'abri des femmes victimes de violences conjugales.

Elles portent atteinte à la sécurité des femmes concernées et à celle de leurs enfants.

Il s'agit d'un recul évident pour les droits des femmes contraire aux affichages des politiques publiques : Grande cause nationale, Grenelle des violences conjugales...

Elles se retrouvent dans une situation intenable : on leur demande de sortir des violences conjugales mais sans leur assurer de solution d'hébergement pour pouvoir partir.

« BRISER LE SILENCE », MAIS POUR ALLER OÙ ?!